

NOUS  
SOMMES  
**SWICA**

RAPPORT ANNUEL 2004

SANTÉ ET SÉCURITÉ.



## CHIFFRES CLÉS ET BREF APERÇU



## CHIFFRES CLÉS ET BREF APERÇU

Compte de résultat (en 1'000 CHF)	2004	2003	Variation	en %
Primes	2'101'873	1'875'855	226'018	12,0%
Coûts d'assurance	-1'934'409	-1'721'227	-213'182	-12,3%
Produit des placements net	20'935	30'544	-9'609	-31,5%
Résultat de l'exercice	25'339	32'607	-7'268	-22,3%

Bilan (en 1'000 CHF)	2004	2003	Variation	en %
Somme du bilan	1'485'137	1'345'961	139'176	10,3%
Placements	1'087'900	1'012'570	75'330	7,4%
Provisions	864'918	765'740	99'178	13,0%
Réserves/fonds propres	310'914	277'162	33'752	12,2%

Statistiques	2004	2003	Variation	en %
Nombre d'assurés	969'519	894'536	74'983	8,4%
Dont assurés assurance des soins (LAMal)	565'697	522'971	42'726	8,2%
Dont assurés indemnités journalières (LAMal + LCA)	366'073	336'374	29'699	8,8%
Nombre d'entreprises assurées	18'775	16'533	2'242	13,6%
Collaborateurs	1'082	1'038	44	4,2%
Taux de réserve LAMal	17,4%	17,2%		0,2%



## SOMMAIRE

### **5 ÉDITORIAL**

Bonne marche des affaires

### **7 PHILOSOPHIE DE SWICA**

### **8 RÉTROSPECTIVE 2004**

8 Clientèle privée

11 Clientèle Entreprises

12 Clients très satisfaits

12 Objectifs financiers atteints

### **13 RAPPORT FINANCIER 2004**

14 Bilan combiné/consolidé

15 Compte de résultat combiné/consolidé

16 Annexe

24 Rapport de l'organe de révision sur les  
comptes annuels combinés/consolidés

### **25 FAITS ET CHIFFRES**

27 Aperçu par secteur d'assurance

28 Statistiques sur l'assurance des soins (LAMal)

32 SWICA dans votre région

### **35 PERSPECTIVES 2005**

Confiance dans l'avenir

### **36 ORGANES**

### **36 ORGANISATION**

### **37 COMITÉ DE DIRECTION**

### **38 APERÇU DES PRODUITS**



## BONNE MARCHÉ DES AFFAIRES

Une croissance réjouissante dans les départements Clientèle privée et Entreprises, un résultat à nouveau bénéficiaire et le renforcement des provisions techniques témoignent de la bonne marche des affaires enregistrée par SWICA pour l'année 2004.

SWICA conforte l'application de sa stratégie qualité amorcée l'année dernière. Alors que d'autres grands assureurs-maladie misent sur les offres à bas prix et la croissance à court terme, SWICA met l'accent sur la qualité des prestations et la sécurité financière.

En revanche, l'environnement juridique et économique demeure une source de grandes inquiétudes. C'est bien connu, le vieillissement continu de la population s'accompagne d'une consommation croissante de médicaments et de prestations médicales, celle-ci entraînant, à son tour, une hausse des coûts. Les coûts du système suisse de santé ont déjà franchi la barre des 50 milliards, et aucun affaiblissement du renchérissement annuel ne se profile à l'horizon. Malgré ce fait, le Parlement ne s'est toujours pas résolu à procéder à des modifications significatives du cadre législatif en vue d'obtenir une affectation plus ciblée et donc plus rationnelle des moyens financiers. Bien au contraire! Pour 2005, le Conseil fédéral a augmenté les rabais et les montants des franchises à option, en sachant pertinemment que cette mesure s'avérerait totalement inefficace en termes d'économies. Les assurés sains choisissent l'option d'assurance la plus avantageuse pour eux et, en cas de maladie, reviennent rapidement au niveau de base afin de percevoir des prestations

maximales. Un tel comportement sape inutilement la solidarité nécessaire au bon fonctionnement d'une assurance-maladie sociale. Les assureurs-maladie reçoivent des signaux trompeurs et persistent dans la direction de la sélection des risques au lieu de s'engager sur la voie du contrôle des coûts.

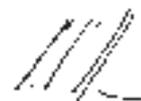
Cependant, l'Etat ne saurait, à lui tout seul, venir à bout du problème de la croissance disproportionnée des coûts de la santé. Une partie toujours plus importante de ces coûts devra inévitablement être prise en charge par les assurés eux-mêmes. En outre, les personnes qui feront appel à un plus grand nombre de prestations médicales devront à l'avenir puiser plus largement dans leur portefeuille, tout comme celles qui s'exposent à des risques particuliers.

Néanmoins, les coûts pris en charge par l'assurance maladie sociale devront être financés de manière solidaire si l'on veut maintenir un tissu communautaire cohérent pour les personnes à revenus modestes. La mise en place de justes mécanismes d'incitation pour les assurés, les prestataires et les assureurs-maladie est essentielle à la survie de l'assurance-maladie sociale.

Nonobstant des conditions-cadre juridiques et économiques extrêmement difficiles, SWICA a pu poursuivre sa croissance en 2004 grâce, surtout, à la mise en œuvre systématique de sa stratégie qualité et au dynamisme de ses collaborateurs. C'est à eux et à nos clients que nous exprimons ici notre reconnaissance et nos remerciements.



Hansueli Raggenbass  
Président  
du conseil d'administration



Hans-Ueli Regius  
Directeur général



## PHILOSOPHIE DE SWICA

SWICA est la première assurance maladie et accidents de Suisse proposant des solutions globales. Elle est la seule à offrir des modèles d'assurance-maladie alternatifs sur l'ensemble du territoire. Ceux-ci permettent à nos clients d'obtenir une réduction de primes attrayante tout en bénéficiant de prestations d'une qualité éprouvée. Car nous entendons exercer une influence active sur la qualité et les coûts dans le domaine de la santé en Suisse. Nous définissant comme une organisation de santé, nous plaçons l'être humain, et non la maladie, au centre de nos préoccupations. Nous encourageons les mesures de prévention et nous engageons en faveur d'un partenariat entre la médecine classique et la médecine complémentaire. Dans nos Centres de santé, nous offrons une gamme complète de prestations orientées vers la qualité

et l'efficacité. Chez nous, loi et technique ne passent pas en premier. Nous nous préoccupons avant tout des besoins individuels de nos clients. Nous défendons ainsi le principe de solidarité entre hommes et femmes, jeunes et plus âgés, assurés malades et en bonne santé. En effet, SWICA propose les mêmes principes pour les hommes et pour les femmes et pratique le tarif selon l'âge de conclusion qui favorise les personnes ayant conclu leur assurance assez tôt, en récompense de leur fidélité. Notre offre comprend à la fois le secteur de l'assurance maladie et accidents et celui de l'assurance d'indemnités journalières. Elle s'adresse aussi bien à la clientèle privée qu'aux entreprises. Dans le domaine de la santé, nous entendons être un partenaire fiable avec des produits et des prestations de haute qualité.

LA LIBERTÉ, POUR MOI, C'EST DE POURSUIVRE MON PROPRE CHEMIN, DE RÉALISER MES RÊVES. JE DOIS POUVOIR ME FIER À UN PARTENAIRE SOLIDE. QUELQU'UN QUI SOUTIENNE MON CARACTÈRE INDIVIDUALISTE ET FAVORISE MA SANTÉ. COMME ÇA, JE ME SENS VRAIMENT BIEN DANS MA PEAU. JE SUIS SWICA.

## CROISSANCE ET SÉCURITÉ FINANCIÈRE

En 2004, SWICA est parvenue à enregistrer une croissance exceptionnelle dans les secteurs de la clientèle privée et des entreprises, tout comme à renforcer sa sécurité financière. La conjonction de ces deux critères de réussite décisifs est attribuable notamment à une tarification conforme aux frais à engager et à des mesures de maîtrise des coûts efficaces.

### CLIENTÈLE PRIVÉE

La grande satisfaction de notre clientèle ainsi que le succès de nos activités sur le marché ont permis d'augmenter considérablement notre portefeuille à la fois dans le secteur de l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et dans celui des assurances complémentaires de frais de guérison (LCA).

### Nouvelle croissance des modèles alternatifs

L'augmentation du nombre d'assurés est due en particulier au succès de nos modèles d'assurance alternatifs FAVORIT HMO, FAVORIT CASA et FAVORIT MEDICA. Bénéficiant de primes attrayantes, ces variantes ont aussi tiré profit de la bonne image de SWICA. Le portefeuille d'assurances a ainsi gagné plus de 48'000 personnes dans ce secteur.

### Maîtrise des coûts fructueuse

SWICA reçoit en moyenne 16'000 factures par jour. Elles sont examinées en fonction du droit aux prestations, du mode de facturation et du caractère économique des traitements. Si elles sont exactes, le décompte est effectué dans les deux jours. L'expérience montre que nous pouvons exercer une forte influence sur la qualité et le caractère économique d'un traitement si l'assuré nous communique assez rapidement le diagnostic et la thérapie prévue. En cas de séjours hospitaliers, de réadaptation et de traitements thérapeutiques coûteux répétés, nos spécialistes, les Care Manager, accompagnent nos clients et les conseillent.

### Responsabilisation accrue

Celui qui désire opter pour une solution lui offrant des soins tout aussi efficaces mais à des prix plus attractifs bénéficie chez SWICA de rabais attrayants sur ses primes grâce aux modèles d'assurance alternatifs. SWICA examine tous les deux ans l'effet qu'ont ces modèles sur l'évolution des coûts. Même les analyses les plus récentes effectuées par l'Institut d'économie sociale de l'Université de Zurich démontrent l'effet durable qu'exercent de bons systèmes d'incitation. Il n'est dès lors pas étonnant que le modèle d'assurance HMO – dans lequel les médecins ne sont pas incités à réaliser un chiffre d'affaires, mais ont pour but la satisfaction de leurs patients et donc la qualité de leurs prestations – permette depuis des années de réaliser d'importantes économies.

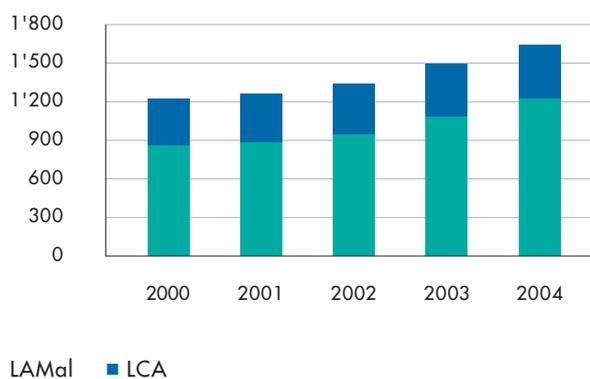
**Mauvaises incitations dues aux lacunes de la compensation des risques**

Aujourd'hui, la compensation des risques ne tient compte que de l'âge, du sexe et du canton de domicile. Ce système ne compense ainsi qu'environ 20% des désavantages inhérents aux différences des états de santé des assurés, laissant le 80% sans compensation. Ces lacunes ont de plus en plus incité des assureurs réputés à se concentrer sur la sélection des risques au lieu de se pencher sur la gestion des coûts de la santé. Se trouvent particulièrement défavorisés les assureurs qui préfèrent promouvoir de manière très engagée les mesures de maîtrise des coûts et renforcer la solidarité entre les assurés. Les conditions de franchises modifiées par le Conseil fédéral pour le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et à nouveau pour 2005 ne font qu'accentuer le mouvement de désolidarisation au lieu de favoriser la responsabilisation des assurés. Heureusement, les parlementaires se font de plus en plus nombreux à prendre conscience que pour renforcer la solidarité, des corrections au niveau de la compensation des risques et des prescriptions relatives aux franchises s'imposent.

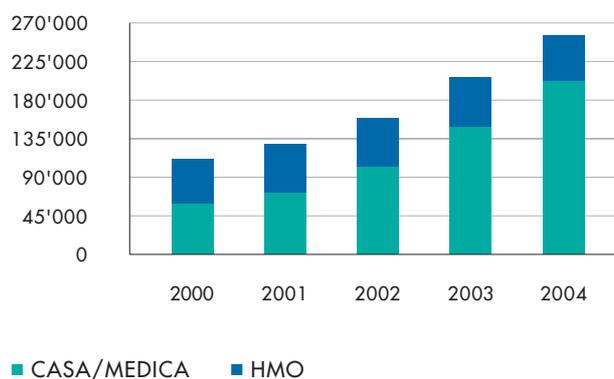
**Assurances complémentaires de frais de guérison**

Toute personne attachant de la valeur au libre choix du médecin ou de l'hôpital ou à la couverture financière de méthodes de traitement non reconnues par l'assurance obligatoire des soins a tout intérêt à conclure l'assurance complémentaire adéquate. L'expérience nous montre tous les jours que le fait d'adresser le patient au bon spécialiste et d'effectuer rapidement l'opération ou la thérapie adaptée entrent en grande partie dans le succès du traitement. Nos assurés peuvent compter non seulement sur une couverture globale mais, surtout, sur notre accompagnement compétent en cas de maladie ou d'accident. SWICA entend donc continuer à développer ces prestations de services, toujours plus importantes, en collaboration avec les fournisseurs de prestations.

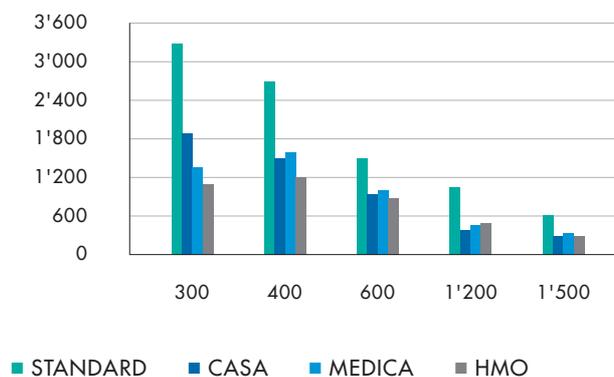
**Graphique A: Evolution des primes Clientèle privée 2000-2004 (millions CHF)**



**Graphique B: Evolution du nombre d'assurés dans les modèles alternatifs 2000-2004**



**Graphique C: Coûts moyens par modèle et par franchise en 2004 (en CHF)**





### CLIENTÈLE ENTREPRISES

Dans le secteur des assurances accidents et indemnités journalières, SWICA a également enregistré une croissance réjouissante. Elle compte déjà plus de 18'700 entreprises parmi ses clients. Les recettes de primes affichent une augmentation par rapport à l'année précédente, passant de CHF 378 millions à CHF 462 millions. La fiabilité de SWICA, la grande flexibilité de ses solutions d'assurance spécialement conçues pour les entreprises, ses prestations de services et surtout l'accompagnement des personnes malades ou accidentées assuré par ses spécialistes de Care Management sont des qualités particulièrement appréciées qui lui permettent de se démarquer sensiblement de la concurrence.

### Nombreux avantages pour la clientèle

Nos clients du secteur entreprises ne profitent pas seulement de la qualité de notre service quotidien mais aussi des avantages supplémentaires offerts par les activités très efficaces de notre Care Management. En effet, l'accompagnement compétent des employés malades ou accidentés permet – les chiffres le prouvent – de réduire la durée des incapacités de travail, ou, en cas d'absence prolongée, de permettre la réintégration la plus rapide possible dans le monde du travail, évitant ainsi une invalidisation. Grâce à l'étroite collaboration entre les services du personnel de nos clients et nos spécialistes, il est possible d'apporter un soutien rapide, de réduire les incapacités de travail, d'indiquer des mesures de prévention adaptées, le tout conduisant à une amélioration générale de la productivité.

### Perspectives réjouissantes

Des entreprises réputées, issues de tous les secteurs, sont de plus en plus nombreuses à confier leurs assurances de personnes à SWICA dans les domaines de l'assurance-maladie, de l'assurance indemnités journalières et de l'assurance-accidents. SWICA est en effet l'un des rares assureurs maladie et accidents à offrir les trois assurances sociales en une solution d'assurance coordonnée. En tant que prestataire de services orienté vers la qualité, nous permettons à nos clients, grâce à ces solutions intégrales, de bénéficier de nos mesures éprouvées de maîtrise des coûts et de l'excellent rapport prix/prestations en découlant. Nous sommes convaincus que notre compétence en la matière nous conduira à réaliser une nouvelle évolution fructueuse ces prochaines années dans le secteur des entreprises.

**Graphique D: Evolution des primes du secteur Entreprises 2000–2004 (millions CHF)**



IL FAUT POUVOIR SE FIER AUX AUTRES. LA CONFIANCE JOUE UN RÔLE IMPORTANT, DANS LE TRAVAIL ... ET DANS LE CHOIX D'UNE ASSURANCE-ACCIDENTS ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES. J'AI OPTÉ POUR UNE ORGANISATION DE SANTÉ CAR ELLE M'OFFRE AINSI QU'À MES COLLABORATEURS UNE SÉCURITÉ DIGNE DE CONFIANCE. JE SUIS SWICA.

**CLIENTS TRÈS SATISFAITS**

SWICA mise depuis des années sur une stratégie systématiquement axée sur la qualité. Nous sommes parvenus à obtenir la grande satisfaction de nos clients grâce à des atouts tels qu'une grande compétence professionnelle, des solutions d'assurance sur mesure et un service d'excellente qualité comprenant non seulement les processus administratifs et financiers des affaires d'assurance mais aussi une assistance professionnelle en cas de maladie et d'accident. Une satisfaction que nous soignons et améliorons sans cesse et qui se manifeste par la faible fluctuation de nos assurés, aussi bien dans le secteur de la clientèle privée que dans celui des entreprises.

**OBJECTIFS FINANCIERS ATTEINTS**

La bonne marche des affaires de SWICA en 2004 se reflète également dans ses résultats financiers. Grâce à la fixation de primes conformes aux frais à engager et à un rigoureux contrôle des coûts, il a été possible – malgré une forte croissance du portefeuille – de stabiliser le taux de réserve de l'assurance-maladie au solide niveau de 17,4% (17,2% l'année précédente) et d'augmenter les fonds propres de CHF 33,8 millions, soit une progression de 12,2%. SWICA a ainsi réussi à renforcer sa solidité financière, conformément à sa stratégie d'entreprise.

**Assurances régies par la LAMal**

SWICA affiche à nouveau un résultat positif avec CHF 25,3 millions (CHF 32,2 millions l'année précédente) dans le secteur des assurances régies par la LAMal. Les primes ont augmenté de CHF 134,2 millions (12,2%), les prestations payées, provisions comprises, se sont accrues de CHF 115,6 millions (+ 11,4%). Le nombre d'assurés a enregistré une croissance de 8,2%.

**Assurances régies par la LCA**

Les assurances régies par la loi sur le contrat d'assurance LCA (assurances complémentaires de frais de guérison et assurance indemnités journalières) ont à nouveau réalisé un très bon résultat, compte tenu des provisions techniques de CHF 79,9 millions (CHF 68,7 millions l'année précédente). Les primes acquises ont passé de CHF 700,7 millions à CHF 779,7 millions (+ 11,3%). Quant aux prestations payées, elles ont connu une hausse de CHF 76,7 millions (+ 13,6%).

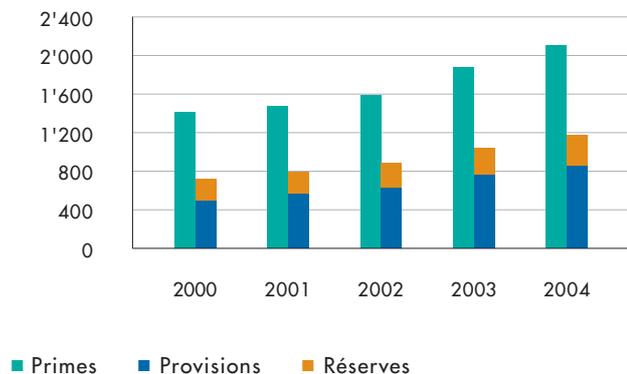
**Assurances-accidents**

Dans le secteur des assurances-accidents, le volume des primes est passé de CHF 75,6 millions à CHF 88,4 millions, soit une progression de 16,9%. Les prestations d'assurance payées ont enregistré une hausse de CHF 6,4 millions (contre CHF 9,1 millions l'année précédente). Les provisions techniques ont augmenté de CHF 30,3 millions (CHF 27,0 millions l'année précédente).

La croissance qualitative enregistrée dans tous les secteurs d'assurances constitue la base requise devant permettre à SWICA d'optimiser son portefeuille de risques et de renforcer sa solidité financière, ceci afin de garantir sa couverture d'assurance à long terme ainsi que le financement de ses investissements d'avenir. Le marché des capitaux, par contre, toujours volatile, ne permet pas de compter sur ces produits, lesquels contribuent toutefois à assurer le capital financier.

Dans l'ensemble, le Groupe SWICA a réalisé un très bon exercice avec un résultat d'exploitation de CHF 25,3 millions, compte tenu du renforcement de ses provisions techniques (CHF 99,1 millions).

**Graphique E: Evolution des primes, des provisions et des réserves SWICA 2000–2004 (millions CHF)**



**RAPPORT FINANCIER 2004**

## BILAN COMBINÉ/CONSOLIDÉ

Actif (en 1'000 CHF)	Annexe*	31.12.2004	31.12.2003	Variation	en %
Disponibilités		100'891	33'044	67'847	205,3%
Créances	3)	282'569	283'287	-718	-0,3%
Actifs de régularisation et autres actifs		4'680	7'990	-3'310	-41,4%
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>388'141</b>	324'321	63'820	19,7%
Placements	4)	1'087'900	1'012'570	75'330	7,4%
Immobilisations incorporelles		3'648	3'939	-291	-7,4%
Immobilisations corporelles	5)	5'448	5'131	317	6,2%
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>1'096'996</b>	1'021'640	75'356	7,4%
<b>Total de l'actif</b>		<b>1'485'137</b>	1'345'961	139'176	10,3%
<b>Passif (en 1'000 CHF)</b>					
Engagements à court terme	6)	307'990	297'585	10'405	3,5%
Engagements à long terme		60	80	-20	-24,8%
Provisions techniques	7)	819'080	704'100	114'980	16,3%
Provisions non techniques		45'838	61'640	-15'802	-25,6%
Passifs de régularisation		1'255	5'394	-4'139	-76,7%
<b>Total du capital étranger</b>		<b>1'174'223</b>	1'068'799	105'424	9,9%
Capital-actions		5'200	5'200	0	0,0%
Réserves de réévaluation		30'444	22'030	8'414	38,2%
Réserves provenant de bénéfices		249'931	217'325	32'606	15,0%
Bénéfices/pertes		25'339	32'607	-7'268	-22,3%
<b>Total des fonds propres</b>	8)	<b>310'914</b>	277'162	33'752	12,2%
<b>Total du passif</b>		<b>1'485'137</b>	1'345'961	139'176	10,3%

## COMpte DE Résultat COMBINÉ/CONSOLIDÉ

En 1'000 CHF	Annexe*	2004	2003	Variation	en %
Primes nettes		2'101'873	1'875'855	226'018	12,0%
Produit technique d'intérêts	9)	24'752	20'719	4'033	19,5%
Prestations payées		-2'064'029	-1'796'223	-267'806	-14,9%
Participation aux coûts des assurés		228'737	190'424	38'313	20,1%
Variation des provisions techniques		-99'117	-115'428	16'311	14,1%
Compensation des risques		-12'862	9'388	-22'250	-237,0%
Participation aux excédents		-8'756	-7'534	-1'222	-16,2%
Charge d'exploitation de l'assurance	10)	-156'344	-142'429	-13'915	-9,8%
<b>Résultat technique</b>		<b>14'253</b>	34'772	-20'519	-59,0%
Produit des placements	11)	38'501	37'579	922	2,5%
Charge des placements	11)	-17'566	-7'034	-10'532	-149,7%
Produit technique d'intérêts	9)	-24'752	-20'719	-4'033	-19,5%
Autre produit non technique	12)	13'184	6'195	6'989	112,8%
Autre charge non technique	13)	-14'084	-19'124	5'040	26,4%
Produits et charges exceptionnels	14)	15'802	938	14'864	1'584,6%
<b>Résultat non technique</b>		<b>11'085</b>	-2'165	13'250	612,0%
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>25'339</b>	32'607	-7'268	-22,3%

\*Explications relatives au compte de résultat combiné/consolidé, voir Annexe page 19.

## 1) PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES

### GÉNÉRALITÉS

Dans le domaine de l'indemnité journalière, la méthode de comptabilisation a été modifiée. Pour permettre la comparaison, l'année précédente a subi un retraitement (Restatement). Pour le reste, le rapport financier se présente de manière analogue à celui de l'année précédente.

### DISPONIBILITÉS

Les disponibilités contiennent tous les placements financiers à court terme avec une échéance de moins de 12 mois.

### CRÉANCES

Les créances envers assurés contiennent principalement les primes facturées d'avance et comptabilisées pour l'année suivante. La correction de valeur sur les créances s'effectue selon les principes d'exploitation sur la base de valeurs empiriques.

### CAPITAL-ACTIONS

Les titres sont évalués à la valeur du marché. A l'exception des fonds de placement sans distribution et des pools d'investissement, la différence entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition est comptabilisée dans les fonds propres en tant que réserves de réévaluation. Les placements immobiliers directs sont portés au bilan aux valeurs d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement linéaire annuel est de 1 à 3%.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

L'évaluation s'effectue aux valeurs d'acquisition moins les amortissements effectués. L'amortissement linéaire est effectué pendant la durée d'utilisation prévue.

Informatique: 3 ans

Mobilier/équipement: 8 ans

Véhicules: 3 ans

### ENGAGEMENTS À COURT TERME

Ici sont portés au bilan les créanciers de prestations ainsi que les primes facturées d'avance en décembre pour l'année suivante.

### PROVISIONS TECHNIQUES

Il s'agit principalement de provisions pour des cas d'assurance non encore réglés. Elles sont calculées selon les prescriptions de l'OFSP (LAMal) et selon des critères d'exploitation.

### PRODUIT TECHNIQUE D'INTÉRÊTS

Le taux correspond aux rendements moyens de placements financiers à long terme.

## 2) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Participation	Méthode de consolidation	Actions en CHF
SWICA Holding	100%	consolidé par intégration globale	5'000'000
SWICA Assurance-maladie	100%	consolidé par intégration globale	200'000
SWICA Assurances	100%	consolidé par intégration globale	10'000'000
SWICA Centres de santé	100%	consolidé par intégration globale	500'000
SWICA Management	100%	consolidé par intégration globale	100'000
PRIMA Assurance-maladie	100%	consolidé par intégration globale	100'000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding et SWICA Assurance-maladie.

## EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN COMBINÉ/CONSOLIDÉ

3) Créances (en 1'000 CHF)	31.12.2004	31.12.2003	Variation	en %
Créances sur assurés	243'322	243'597	-275	-0,1%
Créances sur tiers	52'529	54'067	-1'538	-2,8%
Autres créances	24'804	21'487	3'316	15,4%
Correction de valeur sur les créances	-38'087	-35'864	-2'223	-6,2%
<b>Total</b>	<b>282'569</b>	283'287	-718	-0,3%

4) Placements (en 1'000 CHF)	31.12.2004	31.12.2003	Variation	en %
Obligations	867'357	776'157	91'200	11,8%
Actions	77'786	73'794	3'992	5,4%
Immeubles	119'634	111'062	8'572	7,7%
Autres placements	23'124	51'557	-28'433	-55,1%

<b>Total</b>	<b>1'087'900</b>	1'012'570	75'330	7,4%
Valeurs d'assurance incendie des immeubles	102'431	98'486	3'945	4,0%

Il existe un gage sur un dépôt de titres en couverture d'une limite de crédit de CHF 50 millions.

## EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN COMBINÉ/CONSOLIDÉ

5) Immobilisations corporelles (en 1'000 CHF)	31.12.2004	31.12.2003	Variation	en %
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles	30'500	29'800	700	2,3%

6) Engagements à court terme (en 1'000 CHF)				
Dettes sur prestations d'assurance	18'087	14'945	3'142	21,0%
Engagements envers assurés	278'196	269'839	8'357	3,1%
Engagements envers tiers	316	1'505	-1'189	-79,0%
Autres engagements à court terme	11'391	11'296	95	0,8%
<b>Total</b>	<b>307'990</b>	297'585	10'405	3,5%

Engagements envers assurés: il s'agit des primes facturées d'avance pour l'année suivante.

7) Provisions techniques (en 1'000 CHF)				
Provisions pour cas d'assurance LAMal	265'755	276'864	-11'109	-4,0%
Provisions pour compensation des risques LAMal	26'314	13'756	12'558	91,3%
Provisions pour cas d'assurance LCA	299'004	219'488	79'516	36,2%
Autres provisions techniques LCA	13'425	9'710	3'715	38,3%
Provision pour cas de l'assurance-accidents	214'583	184'281	30'302	16,4%
<b>Total</b>	<b>819'080</b>	704'100	114'981	16,3%

Les provisions pour compensation des risques ainsi que les participations aux excédents ont été comptabilisées dans le compte de résultat aux postes correspondants. L'augmentation des provisions ne correspond donc pas au poste de variation des provisions techniques du compte de résultat.

8) Variation des fonds propres (en 1'000 CHF)	
Fonds propres au 1.1.2004	277'162
Bénéfice	25'339
Variation des réserves de réévaluation	8'414
<b>Fonds propres au 31.12.2004</b>	<b>310'914</b>

## EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ/CONSOLIDÉ

9) Produit d'intérêts techniques (en 1'000 CHF)	2004	2003	Variation	en %
Taux du produit d'intérêts techniques	3,25%	3,25%		
<b>10) Charge d'exploitation de l'assurance (en 1'000 CHF)</b>				
Charges de personnel	-84'642	-77'212	-7'430	-9,6%
Frais de locaux	-7'953	-7'569	-384	-5,1%
Informatique	-20'497	-15'356	-5'141	-33,5%
Autre charge d'exploitation de l'assurance	-39'897	-38'916	-982	-2,5%
Amortissements	-3'355	-3'377	22	0,7%
<b>Total charge d'exploitation de l'assurance</b>	<b>-156'344</b>	-142'429	-13'915	-9,8%

Un montant total de CHF 504'520 a été versé au conseil d'administration (7 membres). Les indemnités versées au comité de direction (5 membres) se montent au total à CHF 1'532'782.

11) Produit des placements (en 1'000 CHF)				
Produit des titres et actions	31'863	31'284	579	1,9%
Correction de valeur sur titres et actions	-13'792	-3'233	-10'559	-326,6%
Charges administratives et taxes sur titres et actions	-1'410	-1'585	175	11,0%
Produit des immeubles	6'637	6'294	343	5,4%
Charges des immeubles	-2'363	-2'217	-146	-6,6%
<b>Total produit des placements nets</b>	<b>20'935</b>	30'544	-9'609	-31,5%

Le rendement des titres pour l'exercice s'est monté à 2,4%.

**12) Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques contiennent les produits des Centres de santé SWICA pour des prestations médicales apportées à des patients non assurés en HMO.

**13) Autres charges non techniques**

Ce poste comporte principalement la charge proportionnelle d'exploitation des autres produits non techniques.

**14) Produits et charges exceptionnels**

Il s'agit principalement de la dissolution de provisions pour égalisation relatives aux placements, non nécessaires sur le plan de la mathématique financière.

## 15) COMPTE PAR SEGMENT

BILAN	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	2004	2003	+/- %	2004	2003	+/- %
<b>Actif (en 1'000 CHF)</b>						
Disponibilités	5'992	23'010	-74,0%	55'646	358	15'439,9%
Créances	199'787	196'996	1,4%	75'085	82'236	-8,7%
Actifs de régularisation et autres actifs	4'539	5'116	-11,3%	0	2'874	-100,0%
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>210'318</b>	<b>225'121</b>	<b>-6,6%</b>	<b>130'731</b>	<b>85'468</b>	<b>53,0%</b>
Placements	636'237	587'057	8,4%	273'785	243'443	12,5%
Immobilisations incorporelles	3'321	3'639	-8,8%	0	0	0,0%
Immobilisations corporelles	5'278	4'927	7,1%	0	0	0,0%
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>644'835</b>	<b>595'623</b>	<b>8,3%</b>	<b>273'785</b>	<b>243'443</b>	<b>12,5%</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>855'153</b>	<b>820'744</b>	<b>4,2%</b>	<b>404'516</b>	<b>328'911</b>	<b>23,0%</b>
<b>Passif (en 1'000 CHF)</b>						
Engagements à court terme	310'859	298'932	4,0%	5'103	5'073	0,6%
Engagements à long terme	60	80	-24,8%	0	0	0,0%
Provisions techniques	292'069	290'620	0,5%	312'428	229'198	36,3%
Provisions non techniques	12'091	16'482	-26,6%	24'881	35'038	-29,0%
Passifs de régularisation	623	4'639	-86,6%	21	119	-82,4%
<b>Total du capital étranger</b>	<b>615'701</b>	<b>610'754</b>	<b>0,8%</b>	<b>342'433</b>	<b>269'428</b>	<b>27,1%</b>
Capital-actions	700	700	0,0%	5'200	5'200	0,0%
Réserves de réévaluation	21'217	17'015	24,7%	7'544	4'989	51,2%
Réserves provenant de bénéfices	192'277	160'120	20,1%	49'293	49'066	0,5%
Bénéfices/pertes	25'258	32'156	-21,5%	45	227	-80,0%
<b>Total des fonds propres</b>	<b>239'451</b>	<b>209'991</b>	<b>14,0%</b>	<b>62'083</b>	<b>59'483</b>	<b>4,4%</b>
<b>Total du passif</b>	<b>855'153</b>	<b>820'744</b>	<b>4,2%</b>	<b>404'516</b>	<b>328'911</b>	<b>23,0%</b>

Assurance-accidents			Elimination				Total	
2004	2003	+/- %	2004	2003	2004	2003	Variation	+/- %
39'254	9'676	305,7%	0	0	100'892	33'044	67'847	205,3%
11'017	8'693	26,7%	-3'320	-4'638	282'569	283'287	-718	-0,3%
141	0	100,0%	0	0	4'680	7'990	-3'310	-41,4%
<b>50'412</b>	<b>18'369</b>	<b>174,4%</b>	<b>-3'320</b>	<b>-4'638</b>	<b>388'141</b>	<b>324'321</b>	<b>63'820</b>	<b>19,7%</b>
195'479	199'570	-2,0%	-17'600	-17'500	1'087'900	1'012'570	75'330	7,4%
327	300	9,1%	0	0	3'648	3'939	-291	-7,4%
170	205	-16,9%	0	-1	5'448	5'131	317	6,2%
<b>195'977</b>	<b>200'075</b>	<b>-2,0%</b>	<b>-17'600</b>	<b>-17'501</b>	<b>1'096'996</b>	<b>1'021'640</b>	<b>75'356</b>	<b>7,4%</b>
<b>246'389</b>	<b>218'444</b>	<b>12,8%</b>	<b>-20'920</b>	<b>-22'138</b>	<b>1'485'137</b>	<b>1'345'961</b>	<b>139'176</b>	<b>10,3%</b>
248	3'136	-92,1%	-8'220	-9'556	307'990	297'585	10'405	3,5%
0	0	0,0%	0	0	60	80	-20	-24,8%
214'583	184'282	16,4%	0	0	819'080	704'100	114'980	16,3%
8'866	10'120	-12,4%	0	0	45'838	61'640	-15'802	-25,6%
611	636	-3,9%	0	0	1'255	5'394	-4'139	-76,7%
<b>224'309</b>	<b>198'174</b>	<b>13,2%</b>	<b>-8'220</b>	<b>-9'556</b>	<b>1'174'223</b>	<b>1'068'799</b>	<b>105'424</b>	<b>9,9%</b>
10'000	10'000	0,0%	-10'700	-10'700	5'200	5'200	0	0,0%
3'971	2'197	80,7%	-2'287	-2'171	30'444	22'030	8'414	38,2%
8'073	7'821	3,2%	288	317	249'931	217'325	32'606	15,0%
37	252	-85,5%	-1	-28	25'339	32'607	-7'269	-22,3%
<b>22'080</b>	<b>20'270</b>	<b>8,9%</b>	<b>-12'700</b>	<b>-12'582</b>	<b>310'914</b>	<b>277'162</b>	<b>33'752</b>	<b>12,2%</b>
<b>246'389</b>	<b>218'444</b>	<b>12,8%</b>	<b>-20'920</b>	<b>-22'138</b>	<b>1'485'137</b>	<b>1'345'961</b>	<b>139'176</b>	<b>10,3%</b>

## 15) COMPTE PAR SEGMENT

COMPTE DE RÉSULTAT En 1'000 CHF	Assurance-maladie LAMal			Assurance-maladie LCA		
	2004	2003	+/- %	2004	2003	+/- %
Primes nettes	1'233'826	1'099'626	12,2%	779'683	700'651	11,3%
Produit technique d'intérêts	9'333	8'902	4,8%	8'877	6'267	41,6%
Prestations payées	-1'352'621	-1'170'386	-15,6%	-661'156	-582'010	-13,6%
Participation aux coûts des assurés	207'560	171'735	20,9%	21'177	18'689	13,3%
Variation des provisions techniques	11'109	-19'661	156,5%	-79'927	-68'725	-16,3%
Compensation des risques	-12'753	9'412	-235,5%	-109	-24	-351,0%
Participation aux excédents	-160	-198	-19,3%	-8'317	-7'166	-16,1%
Charges d'exploitation de l'assurance	-76'996	-69'452	-10,9%	-68'285	-62'228	-9,7%
<b>Résultat technique</b>	<b>19'297</b>	<b>29'977</b>	<b>-35,6%</b>	<b>-8'058</b>	<b>5'455</b>	<b>-247,7%</b>
Produit des placements	24'425	23'756	2,8%	8'028	8'007	0,3%
Charge des placements	-13'573	-5'872	-131,2%	-1'486	-2'209	32,7%
Produit technique d'intérêts	-9'333	-8'902	-4,8%	-8'877	-6'267	-41,6%
Autre produit non technique	13'184	6'195	112,8%	0	0	0,0%
Autre charge non technique	-14'092	-14'032	-0,4%	-61	-4'758	98,7%
Produit/charge exceptionnels	5'350	1'033	418,0%	10'499	-1	100,0%
<b>Résultat non technique</b>	<b>5'961</b>	<b>2'178</b>	<b>173,7%</b>	<b>8'103</b>	<b>-5'228</b>	<b>255,0%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>25'258</b>	<b>32'155</b>	<b>-21,5%</b>	<b>45</b>	<b>227</b>	<b>-79,8%</b>

Assurance-accidents			Elimination			Total			
2004	2003	+/- %	2004	2003	2004	2003	Variation	+/- %	
88'364	75'578	16,9%	0	0	2'101'873	1'875'855	226'018	12,0%	
6'542	5'550	17,9%	0	0	24'752	20'719	4'033	19,5%	
-50'251	-43'827	-14,7%	0	0	-2'064'029	-1'796'223	-267'806	-14,9%	
0	0	0,0%	0	0	228'737	190'424	38'313	20,1%	
-30'299	-27'042	-12,0%	0	0	-99'117	-115'428	16'310	14,1%	
0	0	0,0%	0	0	-12'862	9'388	-22'250	-237,0%	
-279	-170	-64,6%	0	0	-8'756	-7'533	-1'223	-16,2%	
-11'063	-10'750	-2,9%	0	0	-156'344	-142'430	-13'914	-9,8%	
<b>3'014</b>	<b>-660</b>	<b>556,4%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14'253</b>	<b>34'772</b>	<b>-20'519</b>	<b>-59,0%</b>	
6'049	6'565	-7,9%	0	-749	38'501	37'579	923	2,5%	
-2'507	326	-869,4%	0	721	-17'566	-7'034	-10'532	-149,7%	
-6'542	-5'550	-17,9%	0	0	-24'752	-20'719	-4'033	-19,5%	
69	0	100,0%	-68	0	13'184	6'195	6'990	112,8%	
1	-331	100,3%	67	0	-14'084	-19'214	5'039	26,3%	
-47	-97	51,7%	0	0	15'802	937	14'865	1'585,7%	
<b>-2'977</b>	<b>913</b>	<b>-426,2%</b>	<b>-1</b>	<b>-28</b>	<b>11'085</b>	<b>-2'165</b>	<b>13'250</b>	<b>612,0%</b>	
<b>37</b>	<b>252</b>	<b>-85,4%</b>	<b>-1</b>	<b>-28</b>	<b>25'339</b>	<b>32'607</b>	<b>-7'268</b>	<b>-22,3%</b>	

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS COMBINÉS/CONSOLIDÉS 2004

Aux conseils d'administration de

**SWICA Assurance-maladie, Winterthour**  
**SWICA Holding, Winterthour**

Zurich, le 31 mars 2005

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de SWICA Assurance-maladie et de SWICA Holding pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes combinés/consolidés incombe aux conseils d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels combinés/consolidés puissent être constatés avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes combinés/consolidés et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation exposés en annexe.

Ernst & Young S.A.



Karl Geiger  
Expert comptable économique  
(responsable du mandat)



Andreas Imbach  
Expert comptable économique

**FAITS ET CHIFFRES**



## APERÇU PAR SECTEUR D'ASSURANCE

## CLIENTÈLE PRIVÉE (en 1'000 CHF)

Assurance des soins (LAMal)	2004	2003	Variation	en %
Primes	1'224'370	1'091'059	133'310	12,2%
Prestations payées	-1'138'098	-989'951	-148'147	-15,0%

Assurances complémentaires (LCA)	2004	2003	Variation	en %
Primes	415'619	406'804	8'815	2,2%
Prestations payées	-318'881	-287'780	-31'101	-10,8%

## CLIENTÈLE ENTREPRISES (en 1'000 CHF)

Assurances indemnités journalières (LAMal et LCA)	2004	2003	Variation	en %
Primes	394'690	314'609	80'081	25,5%
Prestations payées	-339'400	-293'037	-46'363	-15,8%

Assurances-accidents (LAA et LCA)	2004	2003	Variation	en %
Primes	67'194	63'383	3'811	6,0%
Prestations payées	-38'912	-35'031	-3'881	-11,1%

LES IDÉES NOUVELLES M'ONT TOUJOURS FASCINÉE. POUR MOI, RIEN N'EST PLUS ENTHOUSIASMANT QUE L'INNOVATION PURE. QUAND IL S'AGIT DE MA SANTÉ, JE MISE SUR LA SÉCURITÉ DE SOLUTIONS CONFIRMÉES ET SUR UNE ORGANISATION DE SANTÉ SACHANT ME CONVAINCRE AVEC DES PRODUITS OUVRANT DES PERSPECTIVES. JE SUIS SWICA.

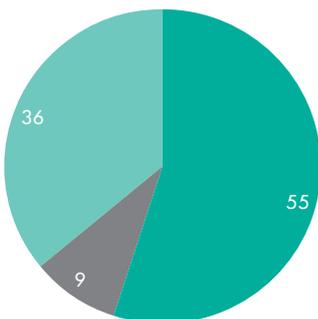
## STATISTIQUES SUR L'ASSURANCE DES SOINS (LAMAL)

### CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE DES SOINS SELON LE MODÈLE D'ASSURANCE

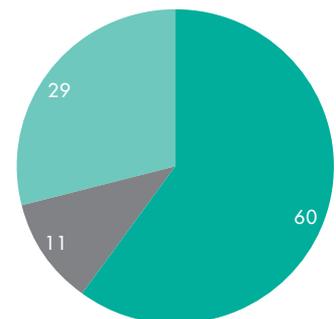
2004	STANDARD	FAVORIT CASA/MEDICA	FAVORIT HMO	Total
Nombre d'assurés	310'133	202'650	52'914	565'697
Primes encaissées	756'639'397	373'751'660	93'978'511	1'224'369'568
Prestations payées	-994'157'950	-296'090'271	-55'410'104	-1'345'658'325
Participation aux coûts	132'256'020	61'861'796	13'442'102	207'559'918
Prestations nettes	-861'901'930	-234'228'476	-41'968'002	-1'138'098'407

2003	STANDARD	FAVORIT CASA/MEDICA	FAVORIT HMO	Total
Nombre d'assurés	315'796	149'755	57'419	522'971
Primes encaissées	737'459'408	258'005'385	95'594'576	1'091'059'368
Prestations payées	-886'060'882	-223'440'517	-52'184'962	-1'161'686'361
Participation aux coûts	116'943'700	41'915'694	12'875'880	171'735'274
Prestations nettes	-769'117'182	-181'524'823	-39'309'083	-989'951'087

Assurés 2004 (en pour cent)



Assurés 2003 (en pour cent)

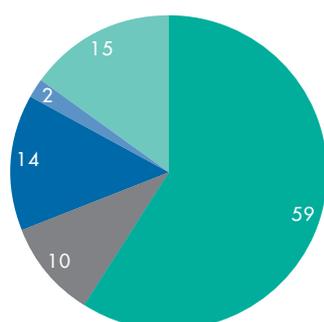


- STANDARD
- FAVORIT CASA/MEDICA
- FAVORIT HMO

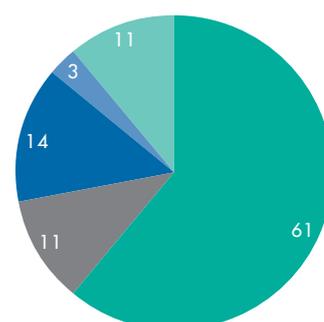
**ASSURANCE DES SOINS SELON LA FRANCHISE**

Franchise annuelle (en CHF)	2004	2003	Variation	en %
300/230	335'163	318'323	16'839	5,3%
400	54'624	58'029	-3'405	-5,9%
600	77'424	75'640	1'784	2,4%
1'200	14'127	13'565	563	4,1%
1'500	84'359	57'414	26'945	46,9%
<b>Total</b>	<b>565'697</b>	522'971	42'726	8,2%

Assurés 2004 (en pour cent)



Assurés 2003 (en pour cent)

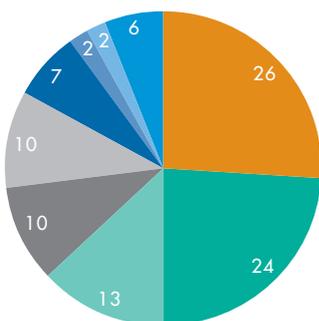


- CHF 300/230
- CHF 400
- CHF 600
- CHF 1'200
- CHF 1'500

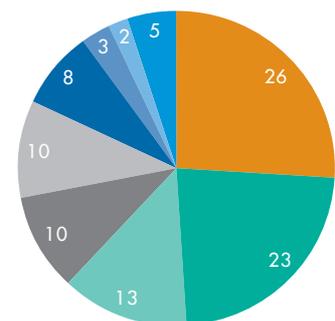
**ASSURANCE DES SOINS: PRESTATIONS PAR CATÉGORIE DE FRAIS**

En CHF	2004	2003	Variation	en %
Médecins, ambulatoire	-336'864'192	-287'982'275	-48'881'917	-17,0%
Hôpitaux, stationnaire	-320'506'591	-269'404'310	-51'102'281	-19,0%
Hôpitaux, ambulatoire	-169'132'685	-153'426'633	-15'706'052	-10,2%
Médicaments, médecin	-137'146'591	-121'863'981	-15'282'610	-12,5%
Médicaments, pharmacie	-138'974'022	-117'917'660	-21'056'362	-17,9%
Etablissements médico-sociaux	-100'021'443	-92'097'515	-7'923'928	-8,6%
Physiothérapeutes	-33'634'474	-30'905'143	-2'729'331	-8,8%
Laboratoires	-30'146'792	-26'207'799	-3'938'993	-15,0%
Autres prestations	-79'231'534	-61'881'045	-17'350'489	-28,0%
<b>Total</b>	<b>-1'345'658'325</b>	<b>-1'161'686'361</b>	<b>-183'971'964</b>	<b>-15,8%</b>

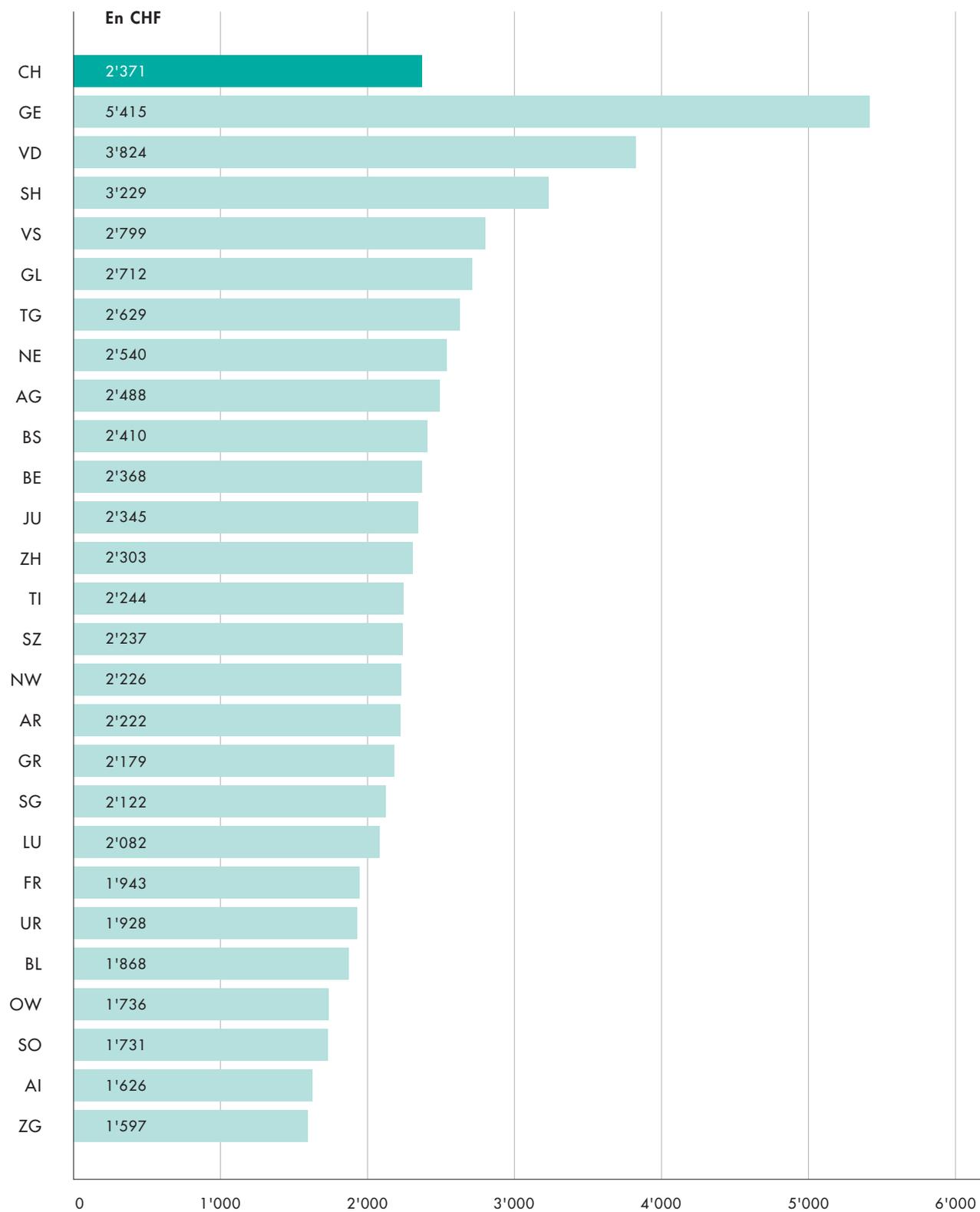
Parts en pour cent 2004



Parts en pour cent 2003



**ASSURANCE DES SOINS LAMAL: FRAIS DÉCOMPTÉS PAR ASSURÉ SELON LE CANTON EN 2004**



## SWICA DANS VOTRE RÉGION

### Direction générale

8401 Winterthour	Römerstrasse 38	052 244 22 33
------------------	-----------------	---------------

### Directions régionales

4010 Bâle	Elisabethenstrasse 43	061 270 66 66
6500 Bellinzone 5	Piazza Stadio 3	091 821 53 80
3001 Berne	Monbijoustrasse 16	031 388 11 44
1202 Genève	Rue de Lausanne 80-82	022 908 33 66
1006 Lausanne	Boulevard de Grancy 39	021 613 04 04
9001 St-Gall	Vadianstrasse 26	071 226 81 11
8401 Winterthour	Lagerhausstrasse 3	052 268 03 03
8050 Zurich	Schwamendingenstrasse 44	(Entreprises) 043 300 62 00
8040 Zurich	Norastrasse 5	(Clientèle privée) 044 404 84 84

### Agences

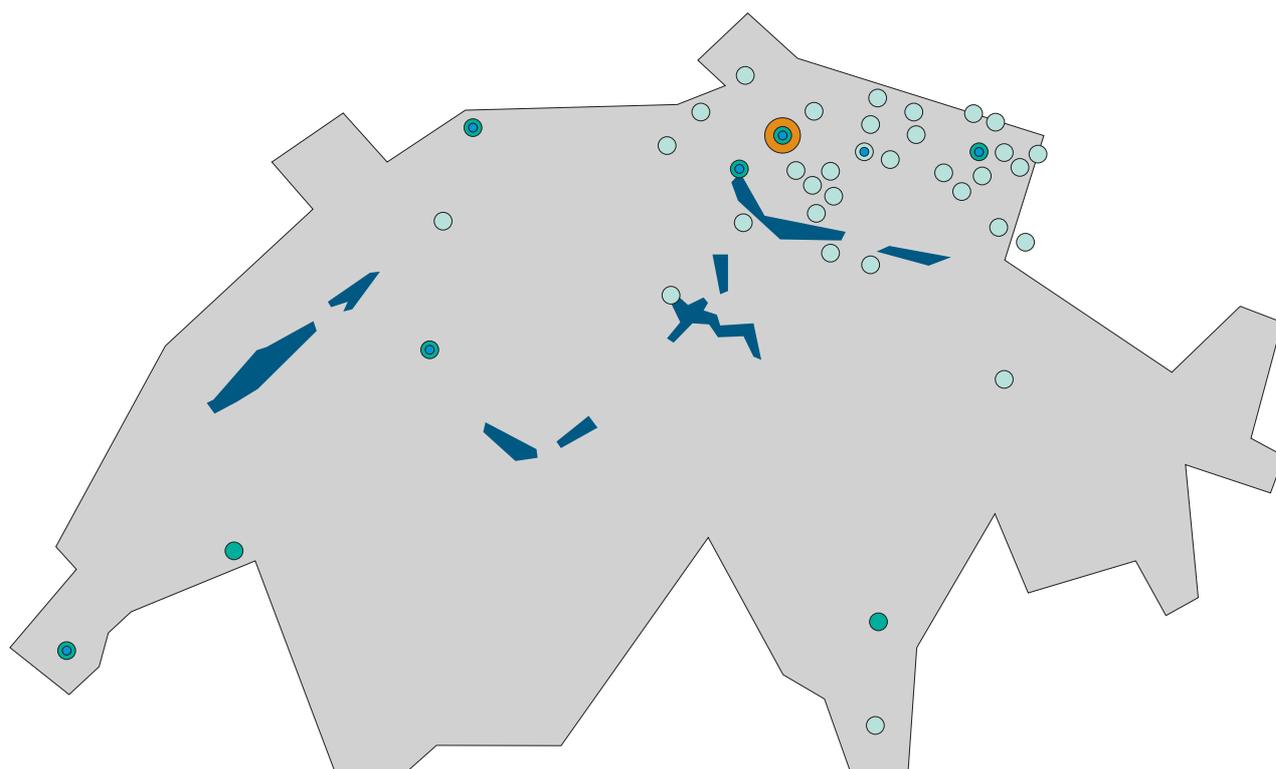
9450 Altstätten	Engelplatz 7	071 757 37 67
8580 Amriswil	Bahnhofstrasse 35	071 414 50 20
9050 Appenzell	Gerbstrasse 4	071 788 08 88
9320 Arbon	St.Gallerstrasse 10	071 447 90 10
5401 Baden	Bruggerstrasse 21	056 200 19 40
9220 Bischofszell	Bahnhofstrasse 3	071 424 29 00
9470 Buchs	Bahnhofstrasse 43	081 750 58 10
8180 Bülach	Feldstrasse 66	044 864 24 24
7002 Coire	Steinbruchstrasse 12	081 257 04 64
8501 Frauenfeld	Rheinstrasse 1	052 723 04 40
9201 Gossau	Herisauerstrasse 36	071 388 78 38
9102 Herisau	Gossauerstrasse 18	071 353 73 30
8280 Kreuzlingen	Löwenstrasse 9	071 677 91 60
6901 Lugano	Via Cantonale 10	091 912 20 50
6002 Lucerne	Inseliquai 10	041 227 86 60
8752 Näfels	Giessenbrücke 3	055 618 70 80
8330 Pfäffikon	Bahnhofstrasse 14	044 952 10 30
8640 Rapperswil	Untere Bahnhofstrasse 27	055 220 00 10
9401 Rorschach	Kirchstrasse 62	071 846 81 51
8630 Rüti	Bandwiesstrasse 4	055 251 23 33
8201 Schaffhouse	Bahnhofstrasse 8	052 632 10 50
8854 Siebnen	Glarnerstrasse 5	055 450 88 00
4500 Soleure	Lagerhausstrasse 1	032 625 54 70
9042 Speicher	Hauptstrasse 9	071 343 60 70
8801 Thalwil	Florastrasse 14	044 722 53 30
8610 Uster	Zürichstrasse 7	043 444 25 50
9240 Uzwil	Bahnhofstrasse 80	071 955 00 60
9490 Vaduz	Auring 9	00423 233 26 00
8570 Weinfelden	Bankstrasse 13	071 626 80 10
8620 Wetzikon	Bahnhofstrasse 69	044 933 90 60
9443 Widnau	Bahnhofstrasse 24	071 726 37 37
9500 Wil	Zürcherstrasse 1	071 913 37 57

**Centres de santé**

4001 Bâle	Freie Strasse 35	061 264 33 33
3011 Berne	Spitalgasse 40	031 326 55 55
1202 Genève	Rue de Lausanne 80	022 908 33 00
9001 St-Gall	Vadianstrasse 26	071 226 82 82
9500 Wil	Friedtalweg 18	071 913 54 00
8400 Winterthur	Gertrudstrasse 1	052 266 97 97
8050 Zurich	Baumackerstrasse 46	044 315 75 75

**Cabinets HMO**

5400 Baden	Kreuzweg 3/ABB Areal	056 205 44 44
6003 Lucerne	Pilatusstrasse 35	041 227 81 81
6300 Zoug	Baarerstrasse 8	041 726 59 59



● Direction générale

● Direction régionale

● Agence

● Centre de santé



## CONFIANCE DANS L'AVENIR

Actuellement, plus de 960'000 clients, dont 570'000 particuliers au bénéfice d'une assurance des soins et plus de 18'700 entreprises, font confiance à SWICA.

La satisfaction élevée de nos clients et notre santé financière forment la base de la mise en œuvre de notre stratégie, axée sur la continuité, la qualité et la durabilité. Nous voulons être un partenaire de confiance pour nos clients et les prestataires. Seuls les efforts soutenus de nos employés nous permettent de poursuivre systématiquement notre stratégie qualité. C'est pourquoi nous ne cessons jamais d'investir dans le développement professionnel et personnel de nos collaborateurs. Des investissements substantiels dans les mesures de maîtrise des coûts et des projets informatiques contribuent à maintenir et à accroître notre compétitivité.

Nos assurés peuvent se fier à SWICA. En effet, nous leur apportons un soutien global en cas de maladie, d'accident ou de maternité en leur offrant le traitement le plus efficace possible. La préservation de la santé et de la capacité de travail des clients revêt une priorité absolue. Grâce à un traitement et à un suivi optimaux, nous voulons garantir la satisfaction de la clientèle et la rentabilité durable des traitements. C'est pourquoi nous ne cessons d'affiner nos mesures de maîtrise des coûts et d'étendre la portée de notre Care Management. Dans cette optique, nous exploitons les synergies issues des

assurances maladie et accidents, de l'assurance pour perte de gain, des compétences médicales de nos Centres de santé en matière de diagnostics et de thérapies, des médecins, thérapeutes et partenaires hospitaliers.

SWICA se mobilise également en faveur de l'amélioration des conditions-cadres politiques afin de défendre les intérêts de ses assurés. Cependant, nous attendons de la classe politique qu'elle prenne aussi ses responsabilités et procède enfin aux changements de cap nécessaires et à la mise en place de lignes de conduite adéquates pour la population, les prestataires et les assureurs maladie et accidents. Devront en particulier être introduits des mécanismes d'incitation financière qui déboucheront sur des prestations axées sur l'utilité et sur une compensation des risques qui favorisera la solidarité au lieu de la sélection des risques.

A cause de l'effet de renchérissement du système tarifaire Tarmed et de l'augmentation des tarifs hospitaliers, l'année 2005 se caractérisera par une nouvelle envolée des prestations d'assurance. SWICA a pris en compte cette évolution lors de l'établissement du budget. La croissance qualitative et nos mesures affinées de maîtrise des coûts contribueront de manière non négligeable à la poursuite de la croissance de SWICA. Nous remercions tous nos clients et employés pour l'agréable collaboration et pour leur participation à l'élaboration de notre avenir.

Hansueli Raggenbass  
Président  
du conseil d'administration

Hans-Ueli Regius  
Directeur général

LE BONHEUR NE NAÎT PAS DU HASARD. IL S'ÉTAIT SUR UNE CONFIANCE INÉBRANLABLE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE IL EST DURABLE. EN MATIÈRE DE SANTÉ, NOUS RECHERCHONS UNE SÉCURITÉ À LONG TERME. VOILÀ POURQUOI NOUS AVONS OPTÉ POUR UNE ORGANISATION DE SANTÉ QUI FAIT PREUVE D'UNE GRANDE OUVERTURE D'ESPRIT. NOUS SOMMES SWICA.

## ORGANES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Président

Hansueli Raggenbass, docteur oec. HSG, Amriswil

#### Vice-président

Marco Steiner, docteur oec. HSG, Abtwil

#### Membres

Rolf Engler, lic. en droit, Appenzell

Bernhard Güntert, prof. docteur oec., Innsbruck

Jürg M. Jent, docteur en droit, Rüti ZH

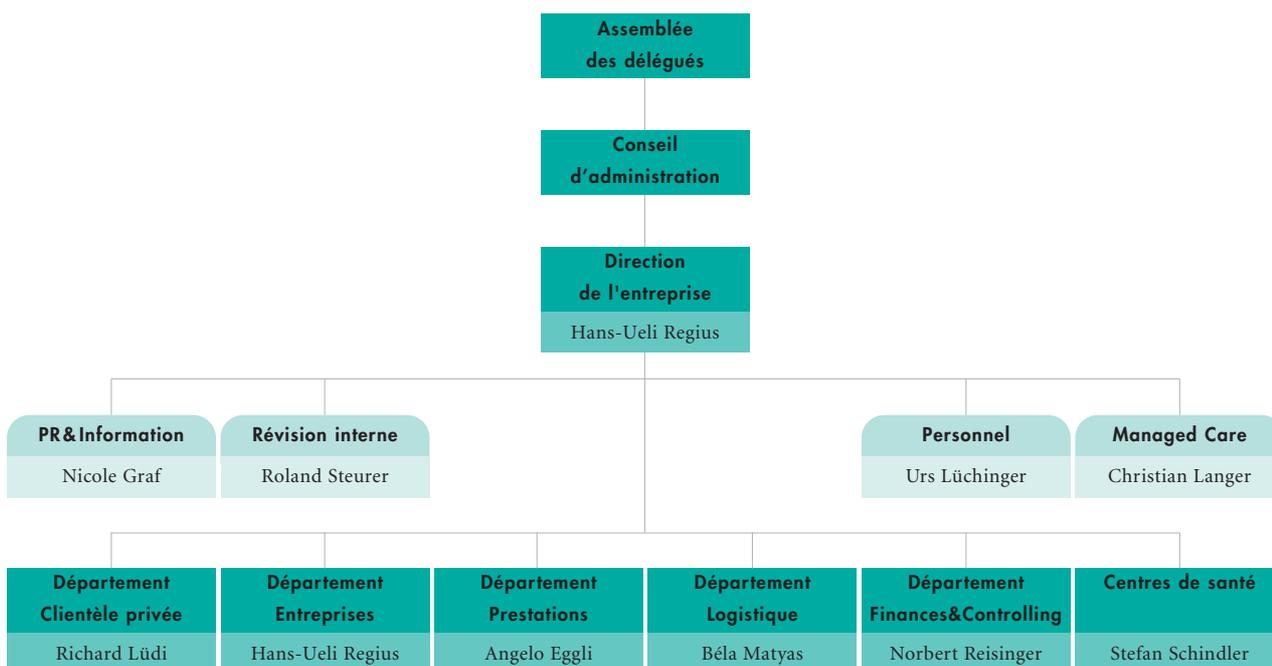
Hans Weber, lic. oec. HSG, Liestal BL

Tobias Zbinden, Giffers FR

### ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young S.A., Zurich

## ORGANISATION



## COMITÉ DE DIRECTION

### **Directeur général**

Hans-Ueli Regius

### **Directeurs**

Angelo Egli, Prestations (dès 12.2004)

Richard Lüdi, Clientèle privée

Béla Matyas, Logistique

Victor Meli, Prestations (jusqu'au 11.2004)

Norbert Reisinger, Finances & Controlling



DE GAUCHE À DROITE:

RICHARD LÜDI, NORBERT REISINGER, HANS-UELI REGIUS, ANGELO EGGLI, BÉLA MATYAS

## APERÇU DES PRODUITS

Les solutions d'assurance de SWICA répondent de manière idéale aux besoins spécifiques de notre clientèle – clients privés ou entreprises – et comprennent à la fois l'assurance-maladie, l'assurance-accidents ainsi que l'assurance indemnités journalières. SWICA est l'unique assureur à

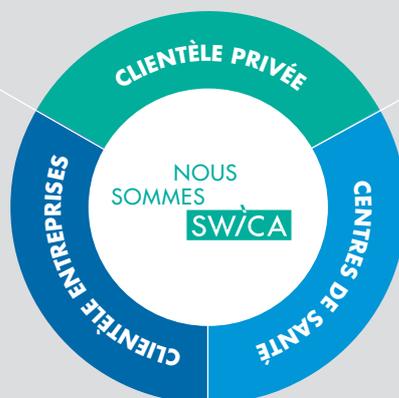
proposer au moins un modèle d'assurance alternatif dans chaque canton. Dans les Centres de santé/cabinets HMO, nos clients bénéficient en outre d'une vaste offre de soins médicaux et de primes nettement plus basses.

### Produits régis par la LAMal

- STANDARD
- FAVORIT CASA (modèle du médecin de famille)
- FAVORIT HMO (Centres de santé)
- FAVORIT MEDICA (modèle avec liste)
- SALARIA LAMal

### Produits régis par la LCA

- COMPLETA PRAEVENTA
- COMPLETA TOP
- DENTA
- GLOBAL CARE
- HOSPITA
- INFORTUNA
- OPTIMA
- SALARIA LCA
- SUPPLEMENTA



### Produits pour entreprises, petites ou grandes

- Assurance collective des soins
- Assurance collective indemnité journalière maladie
- Assurance collective accidents selon la LAA et assurance en complément à la LAA
- BUSINESS COMPACT

### Centres de santé/cabinets HMO à votre proximité

- Baden
- Bâle
- Berne
- Genève
- Lucerne
- St-Gall
- Wil
- Winterthour
- Zoug
- Zurich



SWICA Organisation de santé  
Direction générale  
Römerstrasse 38  
8401 Winterthour  
Téléphone 052 244 22 33  
Fax 052 244 22 90  
swica@swica.ch  
www.swica.ch

